

AUTRICHE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

<p>Nombre de postes offerts</p>	<p>À titre indicatif, 70 postes sont proposés chaque année.</p> <p>Le nombre de postes proposés dans cette destination est généralement supérieur au nombre de candidatures.</p>
<p>Critères d'éligibilité spécifiques à l'Autriche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française ou européenne • Age : 20 à 35 ans • Niveau de langue : A2 • Statuts acceptés : tous (étudiants, jeunes diplômés, chercheur d'emploi, etc.) • Scolarité secondaire : Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un pays francophone (où le français est langue officielle) ou dans un établissement français de l'étranger. • Niveau d'études demandé et disciplines acceptées : Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L1 ; toutes disciplines acceptées. <p>Les candidats non étudiants doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique '3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs' du site internet de France Éducation international.</p> <p>Ils devront obligatoirement fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>).</p>



Villes ou régions d'affectation	<p>Voir la carte Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Collèges, lycées d'enseignement général, économique, touristique ou technique Il est possible d'intervenir dans trois établissements différents au maximum. La majorité des assistants sont affectés dans deux établissements.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2025.</p> <p>Contrat 8 mois (1^{er} octobre 2025 - 31 mai 2026)</p>
Temps de travail et de congés	<p>13 heures par semaine Congés selon le calendrier scolaire de chaque <i>Bundesland</i>.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle Environ 1574 € net</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de salarié du ministère de l'Éducation autrichien. Un extrait de casier judiciaire est demandé par les écoles autrichiennes à leurs employés.</p>
Permis de travail et visa	<p>Une déclaration en tant que ressortissant de l'Union européenne résidant en Autriche est à effectuer auprès des autorités locales à l'arrivée. Coût : entre 15€ et 55€ selon le <i>Bundesland</i>.</p>
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant bénéficie d'une couverture médicale incluse dans les charges déduites du salaire mensuel (maladie et accidents du travail). Il est possible de souscrire une assurance complémentaire à ses frais. Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Formation	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade d'Autriche en France : www.amb-autriche.fr Ambassade de France en Autriche : https://at.ambafrance.org/ Weltweit unterrichten : weltweitunterrichten.at</p> <p>Réseaux sociaux :</p> <p></p>



Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les assistants peuvent demander un renouvellement pour une deuxième année. La procédure est détaillée sur le site du weltweit unterrichten . Il est possible de demander à rester dans le même établissement ou de formuler de nouveaux vœux régionaux.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .

Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 Bundesländer**.

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite du possible.
- Une seule affectation est proposée à chaque candidat retenu.
- La répartition par *Bundesland* des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2023-2024 est précisée dans l'encadré ci-dessous. Cette répartition peut varier d'une année sur l'autre.

Burgenland (1)
 Kärnten (6)
 Niederösterreich (12)
 Oberösterreich (10)
 Salzburg (7)
 Steiermark (8)
 Tirol (4)
 Vorarlberg (2)
 Wien (20)



Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.